Club Cunicole du Bas-Rhin

Président Francis Gerber - 67260 SARRE UNION



RECAPITULATIF D'INSCRIPTION

Nom et prénom :							
Adresse :							
			Courriel :		@		
EXPOSITION NATIONALE CUNICOLE 17/18 JANVIER 2026 Hall du Pigeon-club, rue Wolffley - ZI du Girlenhirsch - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN							
	Clôture de	s inscriptions 15 de	écembre 2025	5 (de	<mark>rnier délais)</mark> ou 1500 si	ujets atte	ints
	Prix unitaire non-membre				Prix unitaire memb	ore	
N	Iombre :	x 4.00 =	€		x 3.00 =	€	
Frais et catalogue :		10,00 €		Frais et catalogue :	10,00€		
Total : (non-membre)			€		Cotisation :	10,00€	
					Total : (membre)	€	
CHEQUE JOINT * : mettre une croix le cas échéant							
		* Chèque à libe	eller à l'ordre du	ı "Clu	b Cunicole du Bas-Rhin"		
Virement bancaire ** : mettre une croix le cas échéant							
** Références bancaires : IBAN FR76 1513 5090 1708 7712 1368 094 - BIC CEPAFRPP513							
A retourner à Alexandre HELMER - 2, Chemin de Weiherrat - 67260 SARREWERDEN							
par courrier postal avec le règlement par chèque possible par mail avec l'attestation de virement bancaire							
3	f Retrouvez-nous sur Contact: clubcunicole67@outlook.fr - 07 87 13 75 93						
Site internet : http://clubcunicole67.com/ Signature (obligatoire) :							

Tournez s.v.p.

Club Cunicole du Bas-Rhin

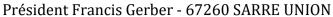
Président Francis Gerber - 67260 SARRE UNION

PLAN DE TRAVAIL du Samedi 10/01 au Lundi 19/01/2026

Vous pouvez vous inscrire pour renforcer les équipes de travail... Indiquez votre disponibilité par une croix dans la case "choix".

Nom et prénom :							
	Date	Equipe	Choix	Observations (disponibilté, heures, etc)	REPAS MIDI	REPAS SOIR	
	Samedi 10/01 à 9 H	Transport et montage RDV au hall du Pigeon-Club				/	
	Dimanche 11/01 à 9 H	Transport et montage RDV au hall du Pigeon-Club				/	
	Jeudi 15/01 dès 13 H	Encagement, pesée Nourriture, eau					
	Vendredi 16/01 dès 8 H	Porteur, secrétaire Nourriture, eau Nettoyage du hall					
Ī	Samedi 17/01 dès 9 H	Surveillance, entrée Délogeur ventes Nourriture, eau					
	Dimanche 18/01 dès 9 H	Surveillance Délogement Démontage					
	Lundi 19/01-9 h	Nettoyage du hall				/	
RAPPEL Lors de opérations de jugement, seule la présence des membres de la société organisatrice et les porteurs dûment accrédités est autorisée dans le hall (1 porteur par juge). La salle de restauration/buvette sera accessible aux exposants et ou publics COTISATION							
Pour ceux qui ne participent pas à l'exposition nationale cunicole de Janvier mais qui veulent néanmoins <u>rester</u> ou devenir membre de l'association : vous pouvez verser les 10 € de cotisation par chèque libellé à l'ordre du Club Cunicole du Bas-Rhin et l'adresser à Alexandre HELMER - 2, Chemin de Weiherrat - 67260 SARREWERDEN ou régler votre cotisation lors de l'exposition de janvier ou (dernier délai) lors de l'AG (joindre ce coupon à votre envoi ou le remettre avec votre paiement, merci) Nom et prénom :							
	CHEQUE : ESPECES : DATE :						

Club Cunicole du Bas-Rhin



	1968	\
//		/
6		Z
E		ᇤ
100	16	15
(4)	OLE O	\\$\tag{\chi}
4	COLE D	ν

		V-3.602
Nom:	Prénom :	
<u>Téléphone:</u>		
Courriel :	<u> </u>	

EXPOSITION CUNICOLE NATIONALE 17-18/01/2026 - Déclaration d'inscription

Clôture des inscriptions 15 décembre 2025 (dernier délais) ou 1500 sujets atteints

Alexandre HELMER - 2, Chemin de Weiherrat - 67260 SARREWERDEN - clubcunicole67@outlook.fr - 07 87 13 75 93

	Réservé au			Prix de
F	Service	(PAR)*	Préciser races naines et cobayes	vente
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				

*(M): Mâle / (F) : Femelle / (PAR) : Parquet - Merci de bien vouloir le stipuler.

Les tatouages sont à communiquer lors de l'encagement. Les lapins seront pesés au domicile, un contrôle aléatoire est possible sur place.



	NOM & PRENOM			
	Réservé au Service	(M) (F) (PAR)*	RACE & VARIETE Préciser races naines et cobayes	Prix de vente
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				

*(M): Mâle / (F) : Femelle / (PAR) : Parquet - Merci de bien vouloir le stipuler.

Les tatouages sont à communiquer lors de l'encagement.

Les lapins seront pesés au domicile, un contrôle aléatoire est possible sur place.

NB: Les modifications de prix de vente ne sont possibles qu'à l'enlogement.